COMMUNIQUÉ DE PRESSE

10 janvier 2017

DU 9 AU 13 JANVIER 2017, CNR MENE UNE OPERATION DE MAINTENANCE DE LA VANNE D'ALIMENTATION DE LA RIVIERE DE SAINT-PIERRE-DE-BŒUF. PENDANT TOUTE LA DUREE DES TRAVAUX L'ACCES A LA RIVIERE EST INTERDIT.

La rivière artificielle de Saint-Pierre-de-Bœuf

Site exceptionnel de loisirs aquatiques, l'espace eaux vives a été créé par CNR en 1981. Il est constitué d'une rivière artificielle, alimentée par la retenue du barrage de Saint-Pierre-de-Bœuf, au travers d'une vanne d'alimentation.

Cette vanne est équipée depuis 2014 d'une grille totalement immergée permettant de retenir les corps étrangers (bois, déchets flottants...)

L'opération menée par les équipes de CNR consiste, en plus des contrôles usuels, à sortir la grille de de la vanne d'alimentation afin d'en vérifier l'état. La grille étant de dimensions importantes (2,5 m de haut par 4 m de large), cette opération de maintenance est réalisée à l'aide d'une grue de 35 tonnes permettant sa manutention. CNR a fait appel pour cette intervention à une entreprise spécialisée basée à Salaise-sur-Sanne : Lafont Rhône-Alpes Levage. La grille sera remise en place après contrôles visuels des pièces.

Cette opération se déroule du 9 au 13 janvier et nécessite l'arrêt des activités dans la rivière artificielle pendant toute la durée de l'intervention.

Lorsque l'ensemble des contrôles et des essais auront été réalisés, l'alimentation de la rivière artificielle sera rétablie et les activités sportives pourront reprendre.

L'Espace Eaux Vives, une triple vocation

2e pôle touristique de la Loire en termes de fréquentation, sa vocation est triple : ludique, touristique et sportive.

Située au pied du Parc Naturel du Pilat Rhodanien, sur le Vieux-Rhône à l'aval du barrage de Saint-Pierre-de-Bœuf, la rivière artificielle de la base de loisirs fait partie intégrante de l'aménagement hydroélectrique de Péage-de-Roussillon (barrage de Saint-Pierre-de-Bœuf, usine hydroélectrique, canal de dérivation). Rivière artificielle la plus longue de France (700 mètres), elle a été créée en 1981 par CNR sous l'impulsion des clubs locaux et de la Fédération Française de Canoë-Kayak. L'Espace Eaux Vives est aujourd'hui exploité par la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien. Il accueille chaque année des compétitions de canoë-kayak de niveau national et international.

CONTACTS PRESSE
Direction Régionale de Vienne : Valérie Trémélo : 04 74 78 38 30 / v.tremelo@cnr.tm.fr
Siège : Béatrice Ailloud : 04 72 00 67 21 / b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr
Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : www.twitter.com/CNR_Officiel

Différents aménagements depuis la création

CNR soutient de nombreuses initiatives locales valorisant le fleuve, qu'elles soient sportives, culturelles, patrimoniales ou encore pédagogiques. A ce titre, elle accompagne la communauté de communes du Pilat Rhodanien pour la mise en valeur des installations de l'espace eaux vives de Saint-Pierre de Bœuf.

Lors des deux premières phases de travaux, entre 2006 et 2010, CNR a investi 500 000 € et apporté son expertise en génie civil et en hydraulique ainsi que ses outils de modélisation pour renforcer l'attractivité sportive : création d'une vague « rodéo » en tête de rivière, d'un bras de liaison intermédiaire en aval et d'un tapis roulant en amont reliant le plan d'eau et la rivière artificielle. En 2012, CNR a réalisé des travaux de modernisation de la vanne d'alimentation afin de permettre la meilleure exploitation de la rivière.

Elle a accompagné, en 2015 les travaux de remise en état du tapis roulant puis en 2016 les travaux de remise en état du fond du lit de la rivière réalisés par la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien.

Pour encourager à la mobilité électrique pour se rendre sur le site, CNR a réalisé une station de recharge rapide pour véhicules électriques ; la première de ce genre dans le département de la Loire.

Au titre de ses Missions d'Intérêt Général, menées depuis 2004, CNR soutient de nombreuses initiatives de développement économique et touristique valorisant le fleuve.
Cette implication dans la vie locale s'inscrit dans la démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises de CNR vis-à-vis des territoires.

A propos de CNR

CNR (la Compagnie Nationale du Rhône) est le 1er producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable (eau, vent, soleil) et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles.
Forte de 1370 collaborateurs, CNR produit plus de 14 TWh annuels issus de son mix hydraulique, éolien et photovoltaïque. Energéticien expert en optimisation des énergies intermittentes, CNR maitrise l'ensemble de la chaîne de valeur et joue un rôle majeur sur les marchés européens de l'électricité. Le capital de CNR est majoritairement public : la Caisse des Dépôts ainsi que les collectivités locales détiennent plus de 50% du capital ; le Groupe ENGIE, actionnaire de référence, 49,97%.
Agir pour le développement durable du territoire rhodanien fait partie intégrante du modèle de développement de CNR, basé sur la redistribution d'une partie de la valeur créée aux territoires dont est issue la production d'électricité.
Porteuses d'une vision d'aménagement à long terme, les Missions d'Intérêt Général développées depuis 2004 par CNR soutiennent l'ambition partagée avec les collectivités territoriales de faire du Rhône un puissant vecteur de développement économique. Plus de 500 actions ont été menées en 10 ans pour plus de 286 millions d'euros investis dans des projets portant sur l'environnement, le tourisme, l'énergie verte, la culture ou encore la mise en valeur du patrimoine.

CONTACTS PRESSE
Direction Régionale de Vienne : Valérie Trémélo : 04 74 78 38 30 / v.tremelo@cnr.tm.fr
Siège : Béatrice Ailloud : 04 72 00 67 21 / b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr
Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : www.twitter.com/CNR_Officiel